

La libération de la parole



L'explosion mondiale de témoignages publics de femmes ayant subi des violences sexuelles constitue sans aucun doute l'un des faits les plus marquants des cinq dernières années. Dans le sillage du mouvement MeToo, de nombreuses voix, anonymes pour la plupart, se sont élevées pour dénoncer harcèlements, viols et féminicides. Christine Bard discute ici des précédents de cette prise de parole féminine, amplifiée par les réseaux sociaux, en la restituant dans l'histoire des luttes féministes. La question du viol suscite dès la fin des années 1970 une mobilisation pour sa criminalisation et la levée du tabou qui l'entoure. Depuis, cette réalité, désormais mieux informée par la recherche, est devenue, pour beaucoup, inacceptable. L'ampleur du mouvement actuel semble bien indiquer un profond changement des mentalités.

Extraits de : *Christine Bard, avec Jean-Marie Durand, [Mon genre d'histoire](#), Paris, PUF, 2021. Reproduit avec l'accord de l'éditeur. Les questions sont de Jean-Marie Durand, journaliste.*

La « libération de la parole » s'est imposée comme une expression récurrente et symptomatique, à la faveur du mouvement #MeToo. Comment analysez-vous le succès de cette expression et de ce qu'elle traduit ?

Le 15 octobre 2017, l'actrice Alyssa Milano tweete que si toutes les femmes qui ont été agressées sexuellement l'écrivaient, on mesurerait l'ampleur du problème. Elle lance le #MeToo. Elle ignore d'ailleurs qu'un Me Too Movement a été lancé dix ans plus tôt par l'Afro-américaine Tarana Burke, une travailleuse sociale de New York, elle-même victime de violences sexuelles. De son côté, une Française installée aux États-Unis, Sandra Muller, lance #BalanceTonPorc invitant les femmes victimes de harcèlement sexuel à dénoncer leur agresseur. Elle s'inspire d'un titre du *Parisien* : « À Cannes, on l'appelait le porc. » Le déclencheur est en effet la mise en accusation du producteur de cinéma Harvey Weinstein. D'autres accusations suivent, par milliers, par dizaines de milliers et sur toute la planète. Le *Time* choisit comme figure de l'année 2017 non pas une femme mais les femmes qui ont brisé le silence (*the Silence Breakers*).

En France, #MeToo fait école en 2018 avec des groupes, tels que #NousToutes, décidés à « éradiquer la violence masculine ». Le 23 novembre 2019 a lieu la plus grande manifestation de l'histoire du féminisme en France. Cette marée verte et violette dénonce les violences sexistes et sexuelles. Elle reprend les couleurs du féminisme, depuis les suffragettes anglaises : en 1908, la Women's Social and Political Union avait en effet choisi comme « code couleur » le violet pour la dignité, le vert pour l'espoir et la fertilité, le blanc pour la pureté. Au XXI^e siècle, le répertoire d'action traditionnel est utilisé – l'association, la manifestation de rue, la médiatisation –, mais c'est vraiment l'amplification par les réseaux sociaux qui donne un coup d'accélérateur fantastique aux luttes que menaient depuis des décennies les féministes.

La « libération de la parole » : l'expression est belle et juste. L'historiciser est intéressant, car elle est fille de 1968 : « En mai dernier, on a pris la parole comme on a pris la Bastille en 1789 », observe à chaud l'historien Michel de Certeau. D'ailleurs, toute révolution libère à sa manière la parole puisque l'ordre social et politique mis en cause est aussi un ordre discursif fait d'idées, de mots, de phrases et de locuteurs légitimes qui confisquent le pouvoir des mots et qui réduisent au silence des pans entiers de la société. Que cache le silence des femmes ? Ou n'est-ce pas plutôt un silence des archives ? Des historiens ? Le passage du silence à la parole est central dans l'historiographie féministe. Michelle Perrot a intitulé l'un de ses ouvrages *Les Femmes ou les Silences de l'histoire*. Silence/parole : Françoise Thébaud a souligné l'importance de ces mots-clés dans la phase de construction de l'histoire des femmes, dans les années 1970-1980.

La prise de parole est inaugurale, initiatique, propre à toute émancipation quel que soit le groupe d'exclus concernés, mais la parole des femmes a été disqualifiée de manière spécifique, comme la parole des enfants et des fous. Les hystériques inventent, exagèrent...

La culture occidentale établit un rapport de hiérarchie entre l'écrit et de l'oral, les femmes sont évidemment du côté de l'oralité, « parleuses^[1] » légères quand l'écrit, lui, pèse de tout son poids masculin. La discipline historique, dominée par les hommes et le masculin, reproduit cette hiérarchie, accordant un crédit parfois exclusif aux sources écrites et négligeant les sources orales. La parole au féminin a bien une place dans notre histoire collective, mais une place toujours-déjà dévaluée, du côté du quotidien, du corps, du prosaïque, du personnel, de la plainte, du bavardage superficiel, du commérage de bonnes femmes autour du lavoir. Il y a à l'opposé la parole noble, structurée, politique, discursive, admirée, tout entière masculine. Dans cet art-là, les femmes partent avec un gros handicap, avec des aigus qui dérangent, des émotions qui débordent, des timidités qui inhibent. Je ne le devine que trop bien entre les lignes des archives ; leur histoire, c'est aussi la mienne. Mais quand les digues de cet empêchement lâchent, quelle force !

Cette force vous a surprise ?

Ce qui m'a stupéfiée après #MeToo est l'effet viral de la libération de cette parole sur les violences sexuelles. D'abord, l'amplitude du mouvement m'a surprise – et enchantée. Et puis, de manière inattendue, j'ai vu comment cela travaillait en moi et me poussait à réviser mon histoire personnelle à la lumière d'une nouvelle conscience partagée. L'autocensure qui se lève, c'est quelque chose de saisissant, de perturbant. La puissance de l'émotion créée par des récits à la première personne sur les violences subies, je la connaissais pourtant depuis longtemps. C'était un aspect fondamental dans les groupes de conscience féministes. Je les ai vécus de

nombreuses fois tout au long de ma vie, ces moments où des femmes victimes parlent se sachant écoutées avec bienveillance, amitié, amour, sororité.

Parfois, la parole reste impossible. Parfois, elle ne peut être qu'écrite. Je pense à la poétesse Souad Labbize qui a écrit *Enjamber la flaque où se reflète l'enfer* quarante ans après qu'elle eut été violée, enfant, en Algérie. Au journaliste qui lui demande aujourd'hui si elle en a été libérée, elle répond que non, qu'il est tellement dur d'avoir été traitée en objet, que la blessure narcissique est si profonde que, non, il ne faut pas imaginer une « libération ». La parole est peut-être libérée, mais la victime continue de porter son fardeau. Certes moins seule qu'elle ne pouvait le penser. L'enfant qui garde son secret, par peur et par honte, fille ou garçon, devient de plus en plus souvent une ou un adulte qui parle, qui reconstitue les faits et dénonce. Je pense à ces livres admirables que sont *La Porte du fond* de Christiane Rochefort (1988), *Paedophilia* d'Annie Leclerc (2010), *La Fabrique des pervers* de Sophie Chauveau (2016). Une association fondée par d'anciens scouts qui avaient été confiés entre 1970 et 1991 à un prêtre « pédophile » a choisi de s'appeler La Parole libérée (2015). Le regard sur la pédocriminalité change ; en témoignent d'excellents films tels que *Spotlight* en 2015, *Les Chatouilles*, *Grâce à Dieu*, *Enfance abusée*, en 2018...

La prise de parole des victimes est essentielle dans la dynamique du changement social. Je me souviens de Samira Bellil qui avait publié *Dans l'enfer des tournantes* en 2002, ; j'admire Clémentine Autain, première femme politique à avoir osé, en 2006, s'identifier comme victime de viol. Un peu plus tard, elle lance le Manifeste des 313 femmes déclarant avoir été violées publié dans *Le Nouvel Obs*, comme en écho au Manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté (1971). J'ai été bouleversée par *Mémoire de fille*, l'un des plus grands livres d'Annie Ernaux. Sur la zone trouble où l'on bascule du consentement au refus, à la dissociation, souvent en état de sidération, elle pose des mots justes. J'ai aussi été impressionnée en 2019 par le témoignage d'Adèle Haenel sur Médiapart, un témoignage à la fois personnel et inscrit dans la lutte collective, puisque la comédienne parle de « la violence systémique faite aux femmes dans le système judiciaire » et n'oublie pas la solidarité avec celles qui, trop dominées socialement, restent dans le silence. Vanessa Springora a réussi, en un ouvrage d'une exceptionnelle qualité, à dévoiler la réalité qui se cachait derrière l'œuvre de Gabriel Matzneff (2020) : l'écrivain ne restera dans l'histoire qu'à travers l'affaire qui désormais portera son nom. Autour de lui, elle éclabousse ses nombreux et complaisants soutiens. En 2013, Matzneff recevait le prix Renaudot... On a changé d'époque.

La parole se libère aussi à propos des féminicides. Un mot nouveau, comme le combat qu'il porte. Les victimes ont désormais un nom, un visage, une histoire. Elles quittent la rubrique des faits divers. Le sujet est devenu politique. Quel chemin ! J'ai le souvenir encore très vif d'une présence militante dans les années 1980 sur la Grand'Place de Lille avec des panneaux sur les assassinats de filles dans la région. En faire une lecture féministe paraissait alors totalement incongru ; l'écart entre sens commun et sens féministe était abyssal, les réactions des passants allaient du silence gêné à l'agressivité ; des excités qui voulaient rétablir la peine de mort nous félicitaient ! À la mort de Marie Trintignant en 2003, l'acculturation n'était toujours pas faite. D'une certaine manière, Sohane Benziane, brûlée vive en 2002, était une « meilleure victime » pour les médias, dans un décor presque cliché, une cité, un local à poubelle, avec une sœur-courage... Fort heureusement, ni l'une ni l'autre n'ont été oubliées. Et la passion ou le dépit amoureux sont de moins en moins sollicités comme justifications de la violence masculine qui sévit partout.

Peut-on parler aujourd'hui d'un moment de rupture dans cette longue histoire de la prise de parole des femmes ?

On a souvent l'impression que la prise de parole des victimes commence avec #MeToo. Pourtant, la révolution actuelle a été préparée par plusieurs décennies d'action et de pensée féministes. La deuxième vague a dénoncé les violences sexuelles et les schémas mentaux qui poussent à les accepter, à les minimiser ou à en rendre les femmes responsables. Elle a dit à quel point les violences étaient tues, cachées, vécues dans la honte. Elle a dénoncé la responsabilité de la société qui étouffe, voire tolère les violences sexuelles. Le tabou commence à reculer dans les années 1970. Pour la France, le procès d'Aix-en-Provence en 1978 a été un moment inaugural de la transformation de la loi et des mentalités : les féministes, avec l'avocate Gisèle Halimi, défendent un couple de jeunes femmes belges, qui ont été violées par trois hommes dans une calanque près

de Marseille. Après des débats mouvementés, les accusés défendus par Gilbert Collard, invitant à l'indulgence envers de braves pères de famille, sont condamnés à des peines de quatre à six ans de prison.

Cette mobilisation aboutit à la loi du 23 décembre 1980 qui redéfinit le crime de viol comme « tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise ». Ainsi révisée, la loi permettra de juger les affaires de viol en cour d'assises et de décider de peines plus lourdes. Mais le combat n'est pas terminé. Au contraire, il ne fait que commencer. En 1985 est créé le Collectif féministe contre le viol. En 1987, la Fédération nationale Solidarité femmes met en place un réseau de dizaines d'associations prenant en charge des victimes de violences, en particulier conjugales. Avec la nouvelle vague féministe (Osez le féminisme notamment), le viol devient une priorité (campagne « La honte doit changer de camp », en 2010).

L'impact traumatique des violences sexuelles est mis en lumière par des associations. La psychiatre Muriel Salmona fonde en 2009 l'association Mémoire traumatique et victimologie. En 2013, la médecin Violaine Guérin crée Stop aux violences sexuelles, pour pallier l'absence totale de formation dans les professions de santé : il s'agit d'apprendre à détecter les problèmes de santé psychique et physique des victimes et à mettre en œuvre des thérapies adaptées. La reconnaissance du phénomène de l'amnésie traumatique permet de demander l'allongement du délai de prescription. Avec Marlène Schiappa, il est étendu à trente ans, ce qui reste insuffisant. Personnellement, je défends la singularité de l'imprescriptibilité, qu'il faut réserver à mon avis aux crimes contre l'humanité, mais nous pouvons inventer un délai très long, pourquoi pas cinquante ans. Les associations spécialisées ne veulent pas se contenter d'aider les victimes à atteindre la résilience. Mais sur la prévention des violences sexuelles, tout reste à faire. Elles rencontrent des résistances lorsqu'elles analysent la « culture du viol », on n'en a pas fini avec la mise en accusation des femmes, soupçonnées de mentir et de déplacer la culpabilité (la victime a aguiché, provoqué...). Mais les féministes contre-attaquent avec beaucoup d'imagination et à un niveau mondial. Parce qu'un policier de Toronto avait déclaré en 2011 que les femmes devaient éviter de s'habiller comme des salopes pour diminuer le risque de viol, des marches des salopes – *slut walks* – ont riposté aux quatre coins du globe en retournant le stigmat. Les stratégies d'évitement et de minimisation des risques d'agression sont de plus en plus rejetées par la jeune génération de féministes, mieux armées que leurs aînées sur le plan théorique, psychologique, juridique... Je vois là plus un effet cumulatif qu'une rupture. Dans ce changement, que peut l'historienne ?

Que peut une historienne, précisément ?

Faire des violences sexuelles un objet de recherches historiques et en transmettre les enseignements. Pendant très longtemps, les connaissances furent simplement pratiques : un peu de droit, un peu de médecine légale. Il faut attendre les années 1990 – un quart de siècle de retard par rapport aux mouvements militants – pour les premières publications en sciences humaines, en histoire du droit et des pratiques judiciaires (Georges Vigarello, Jean-Clément Martin...). Anne-Claude Ambroise-Rendu, la première, s'attèle à une histoire de la pédo-criminalité. Son livre, essentiel, sort en 2014. Est-il important ou pas de savoir si oui ou non Violette Nozière était victime de viols par inceste ? Oui, répond aujourd'hui Anne-Emmanuelle Demartini, prenant le contre-pied des historiens des représentations qui préfèrent laisser de côté l'interrogation sur la réalité des faits. Mais les avancées récentes dans les connaissances en traumatologie permettent, rétroactivement, d'entendre autrement les mots de cette célèbre parricide des années 1930, et de la croire^[2]. En véritable pionnière, dès les années 1990, la sociologue Marie-Victoire Louis a défriché l'histoire du pseudo-droit de cuissage, au moment même où elle se battait pour faire entrer le harcèlement sexuel dans le code pénal, avec l'Association contre les violences faites aux femmes au travail^[3]. Elle a mis au jour des grèves, fin xix^e-début xx^e siècle, contre les patrons et les cadres qui abusaient de leur pouvoir pour obtenir des relations sexuelles ; elle a trouvé, dans l'anarchosyndicalisme et dans le journal satirique anarchisant *L'Assiette au beurre*, l'expression d'une résistance politique à ces rapports de pouvoir extrêmes et si banals.

Pour mesurer le poids de la chape de silence, l'histoire du féminisme est révélatrice puisque même dans ces mouvements qui dès le xix^e siècle pensent et agissent pour l'émancipation des femmes, le viol reste un tabou,

une affaire privée, peut-être une fatalité si l'on continue à croire en des natures et des essences éternelles du masculin et du féminin. Il en est cependant question d'une manière contournée à travers la lutte contre l'alcoolisme et la dénonciation des crimes de guerre de l'ennemi.

Pour Patrizia Romito (*Un silence de mortes*, 2006), l'occultation de la violence masculine est passée par l'absence voulue de chiffres sur les plaintes, les condamnations, les féminicides, et effectivement on voit combien la perception change depuis que les féminicides sont comptés en même temps que reconnus chacun dans leur singularité. Il aura fallu attendre le début du xxi^e siècle pour disposer de la première véritable enquête sur les violences. Et quand les premiers chiffres arrivent, avec l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (2000), dirigée par la sociologue Maryse Jaspard, répondant à une commande du secrétariat d'État aux Droits des femmes, que de polémiques ! C'est le moment que choisit Élisabeth Badinter pour dire aux féministes qu'elles font « fausse route » en se mobilisant contre les violences, car elles « victimiseraient » les femmes. En réalité, nous sous-estimons encore la banalité de ce mal. Il est si difficile, si violent, de se reconnaître comme victime... Heureusement, les connaissances progressent en sciences humaines grâce à Elisa Herman, Pauline Delage, Victoria Vanneau... En histoire, le viol de guerre est devenu un grand sujet (Fabrice Virgili, Raphaëlle Branche, Julie Le Gac...), qu'il s'agisse des deux guerres mondiales ou des guerres de colonisation et de libération nationale. Les féministes apportent une vision très constructionniste des violences dans le débat public, assez loin d'une Nancy Huston naturalisant le rapport à la violence. Elles posent un cadre interprétatif : celui de la domination masculine et de la violence comme moyen de contrôle social. Seules quelques voix isolées y voient du puritanisme et une manière suspecte de vouloir civiliser la « bête humaine ».

Il est nécessaire de transmettre toutes ces recherches. J'ai depuis des années un cours de troisième année de licence sur le corps dans lequel je traite, lors d'une séance, de l'histoire du viol, et c'est certainement celui qui remue le plus mes étudiant.es. Je suis heureuse que l'université d'Angers, avec Bérangère Taxil, ait contribué à créer une chaire internationale sur les violences sexuelles et ait fait docteur *honoris causa* le gynécologue militant Denis Mukwege (colauréat du prix Nobel de la paix en 2018). #MeToo n'est pas, on s'en doute, la riposte universelle aux violences sexuelles. Se déclarer victime peut mettre en danger de mort dans certaines régions du monde. Partout, le viol est une expression à la fois banale et paroxystique de la domination masculine, partout : le Mexique, la République démocratique du Congo, l'Afrique du Sud, l'Inde (*Treize hommes*, de Sonia Faleiro)... Dans des contextes culturels et nationaux différents, viols de guerre, viols collectifs, viols conjugaux, viols de rue soulèvent une colère planétaire.

Notes de bas de page :

[1] Marguerite Duras, Xavière Gauthier, *Les Parleuses*, Paris, Minuit, 1974.

[2] Anne-Emmanuelle Demartini, *Violette Nozière, la fleur du mal*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017.

[3] Marie-Victoire Louis, *Le Droit de cuissage, France 1860-1930*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1994

Pour citer cet article :

Christine Bard, «La libération de la parole», *Silomag*, n°13, sept. 2021. URL:

<https://silogora.org/la-liberation-de-la-parole/>